

PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2025

LE PERREUX-SUR-MARNE

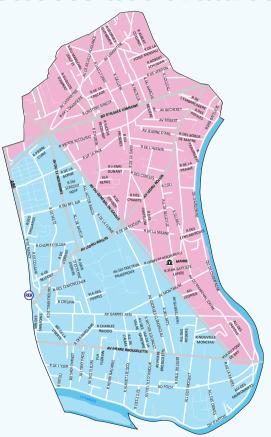












BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

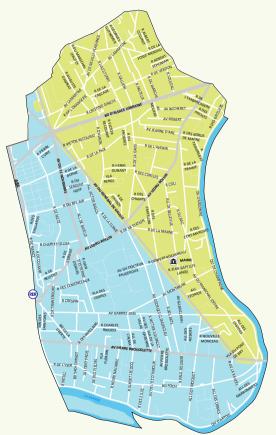
Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

Les bacs doivent être sortis à partir de 19h, le jour de la collecte.





Collecte des emballages et papiers



BAC JAUNE: TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Le bac jaune dit oui à tous les emballages et à tous les papiers! Les bacs doivent être sortis à partir de 19h, le jour de la collecte.

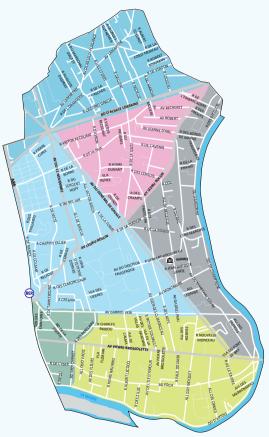




Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!

Collecte des emballages en verre



BAC VERT: EMBALLAGES EN VERRE

La collecte est effectuée une semaine sur deux suivant votre secteur.

Les bacs doivent être sortis avant 12h, la jour de la collecte.



Semaines impaires

Mardi après-midi

Vendredi après-midi

Semaines paires

Mardi après-midi

Mercredi après-midi

Jeudi après-midi

Vendredi après-midi

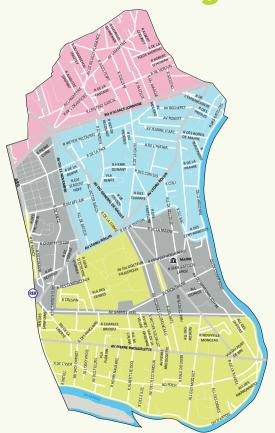


Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri!



Collecte des végétaux



SAC : VÉGÉTAUX

Vos végétaux sont collectés toute l'année. Ils sont à déposer en sac, **à partir de 19h, le jour de la collecte.**



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri!

Bornes d'apport volontaire



Ordures ménagères, emballages et verre. Retrouvez l'emplacement des bornes d'apport volontaire sur la carte interactive disponible sur le site internet de Paris Est Marne&Bois : https://www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets

- · Place de la République
- 136 et 138 rue de Metz
- · Rue de la Croix d'Eau
- · 277 avenue du Général de Gaulle
- · Rond point des Jones Marins
- Zac du Canal: rue de l'Embarcadère, rue du Canotage, rue de la Dame de Nage, rue des Rameurs, rue des Bateliers
- · Rue Louis Gourlet
- · Allée de Bellevue
- Allée Léonide
- Villa Mever
- · Parking rue de la Rivière
- · 62 quai de l'Artois
- · Rue Jean d'Estienne d'Orves
- · Rue de Tannebourg





Collecte des déchets alimentaires



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire installés sur Le Perreux-sur-Marne.

Il vous est possible de récupérer un **bioseau** sur la déchèterie de Nogent-Le Perreux, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement pemb.fr**



Déchets alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau?

Rendez-vous page 10 pour (re)découvrir nos consignes de tri!



Comment bien trier vos déchets?

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.





Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

RAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les ieter en vrac**!









Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



emballages en plastique

(sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires,...)

Pas de vêtements

SAC : VÉGÉTAUX

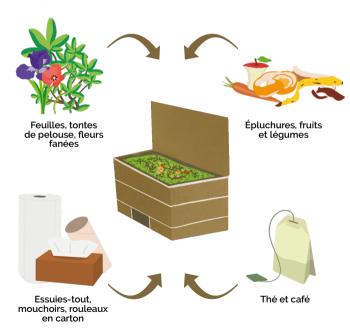
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en fagot de 1m50 maximum et de déposer des branches de 2 cm de diamètre au plus.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

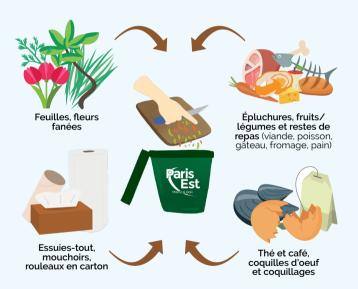
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **compost@pemb.fr**



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Il vous est possible de récupérer un bioseau sur la déchèterie de Nogent-Le Perreux, ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner!



0

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez

à l'action! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

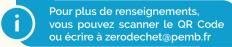
Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- · un test sur ses habitudes de consommation
- · des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- · un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- · des quiz et mots croisés
- · des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants







La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère:

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant : https://ressourcerie.pemb.fr !





Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets!





Collecte des encombrants grands ensembles



Les encombrants des adresses identifiées en bleu et listées ci-dessous sont collectées le mardi matin entre 5h et 13h et doivent être sortis après 19h.

- · Résidence des Îles
- · Résidence rue de Metz
- · Résidence des Joncs Marins
- · Résidence avenue du Maréchal Joffre
- · Résidence rue Victor Recourat
- · Résidence Villa Maison Blanche / rue du Bois des Joncs Marins

Ces collectes sont **exclusivement réservées pour les habitants des résidences**! Des contrôles seront réqulièrement effectués.



Mais vos encombrants peuvent aussi être collectés sur rendez vous ! Découvrez toutes les modalités sur la page suivante.

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 11 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait via ClicRDV sur :

https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Votre intercolucteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer la veille de la collecte, après 19h.

Dépôt limité à 1 m³, 50 kg et 2 m maximum.

Les encombrants collectés sont composés de mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Les autres déchets doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- · déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



Déchets électriques et électroniques

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : https://www.jedonnemonelectromenager.fr

Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositf **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici : https://www.iedonnemontelephone.fr/





Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

9 84 voie Sonia Delaunav

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

320 avenue Victor Hugo

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h Dimanche: 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

177 rue de Metz

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

9 59 route de l'Ile Saint-Julien

Lundi au vendredi: 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h Dimanche: 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

o Rue de la Plaine

Lundi : 14h-17h Mardi: 9h-12h & 14h-17h

Mercredi: 9h-12h & 14h-19h

Jeudi · Fermé

Vendredi: 10h-12h & 14h-10h Samedi: 9h-12h & 13h-18h

sur présentation d'une pièce d'identité et d'un iustificatif de domicile de moins de 6 mois.



Ressourcerie

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.





VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois 13 communes - 520 000 habitants 1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr